

## Consignes rapport de stage

**Le rapport de stage, entre 7 et 10 pages, sera annexé au mémoire. Il comprendra trois parties et les éléments suivants :**

1. Rappel du contexte du stage (2-3 p.)
  - Présentation de la structure d'accueil et de ses activités : place parmi les acteurs du même domaine d'activité, actions, moyens humains et financiers ;
  - Présentation des grandes lignes du/des projet/s dans le/squelle/s vous avez été intégré.e (objectifs, parties prenantes impliquées, logique d'intervention, activités principales, etc.).
2. Présentation et analyse des tâches réalisées durant le stage (3-4 p.)
  - Présentation de la ou des missions confiées et positionnement de celle(s)-ci dans le projet (décrit dans la partie précédente) ;
  - Exposition des résultats de votre travail et des compétences acquises.
3. Bilan du travail accompli (2-3p.)
  - Analyse réflexive sur votre expérience : ressenti sur ce qui s'est bien passé, mal passé, ce qui aurait pu être fait différemment, etc.

Le rapport de stage doit être rédigé en français. Une version dans la langue d'origine du pays devra être remise au maître de stage.

### **Mise en forme**

10 pages maximum (hors annexes numérotées), Marges 2,5, Calibri 11, intervalle 1,5.

### **Critères d'évaluation et note**

- Capacité à rendre compte du travail effectué et à valoriser ses acquis,
- Qualité rédactionnelle et présentation formelle conforme aux consignes.

20% de la note de l'UE porte sur la réalisation du stage ainsi que sur le rapport de stage (20 % évaluation par le maître de stage / 20 % évaluation par M. Benjamin Buclet